



LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA PROTECTION & DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



PARCOURS ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, PAYSAGE ET TERRITOIRES RURAUX

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Bac+3

durée

1 année

lieu·x de formation

Caen

crédit ECTS

180

CONTACT
Université de Caen Normandie
UFR SEGGAT · Sciences
économiques, de gestion, de
géographie et d'aménagement
des territoires
Département de géographie
Esplanade de la Paix · CS 14032
14032 Caen Cedex 5

seggat.unicaen.fr

Le parcours environnement, agriculture, paysage et territoires ruraux a pour objectif d'accueillir des étudiants Bac+2, originaires de lycées d'enseignement général et technologique agricole ou d'un cursus universitaire en Licence, pour les former à la connaissance des différentes composantes environnementales (écologie, pédologie, hydrologie) en lien avec les pratiques agricoles et le développement des territoires ruraux.

La formation associe des cours dispensés par des enseignants et des professionnels extérieurs (UE 1 à 5), un projet tutoré en continu de septembre à mars encadré par des enseignants et un organisme commanditaire (UE 6), et se conclut par un stage en milieu professionnel (UE7). Tout au long de l'année, une large place est accordée à la pratique du terrain.

MÉTIERS VISÉS

Animateur/conseiller agricole, chargé de mission biodiversité, technicien de rivière, chargé d'études du patrimoine naturel, chargé d'études en développement rural, animateur de développement local, chargé de mission développement durable, agent chargé de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel. Codes des fiches ROME: A1301, A1303, A1204, K1802

COMPÉTENCES ACQUISES

Le titulaire de la formation est capable de poser un diagnostic agro-environnemental sur un espace, par la mise en pratique de techniques d'inventaires (faune, flore, sols, intégration dans un système d'information géographique) et de mesures de paramètres physiques (météorologiques, hydrologiques, etc.), de rédiger un rapport avec des préconisations de gestion. Il est à même d'animer des réunions entre gestionnaires, acteurs économiques (notamment agriculteurs), élus, s'appuyant sur des arguments écrits et une communication orale, pour orienter les avis des décideurs.



POURSUITE D'ÉTUDES

La finalité première d'une Licence professionnelle est d'amener les étudiants sur le marché de l'emploi. Cependant, il est possible de poursuivre en Master de géographie et aménagement, ou écologie (sur sélection).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La formation comprend 7 Unités d'Enseignement (UE) :

- UE1 Écologie, gestion des espaces naturels : écologie, gestion des espaces naturels, sociologie et politiques publiques de l'environnement, restauration des milieux.
- UE2 Systèmes et pratiques agricoles: approche globale de l'exploitation, agronomie, techniques de production et impacts environnementaux, diagnostic de durabilité, réglementation et procédures agro-environnementales.
- UE3 Diagnostic environnemental : géographie physique, pédologie, hydrologie, climatologie.
- UE4 Géographie rurale : aménagement des territoires

- ruraux, géographie sociale du monde rural, l'exploitation agricole et son environnement social et politique, politiques européennes.
- UE5 Méthodes et outils : langue vivante, systèmes d'information géographique, techniques d'expression et de communication, métrologie de terrain, analyse de documents historiques.
- UE6 Projet tutoré : agir pour la résilience et la durabilité des paysages et des territoires ruraux. Travail en groupes, en autonomie, encadré par un tuteur.
- UE7 Stage en milieu professionnel de 12 semaines minimum.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+2

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au diplôme se fait à partir d'un Bac+2, sur sélection (dossier, entretien) :

- L2 mention géographie aménagement environnement,
- BTS agricoles (ex.: BTS GPN, GEMEAU, DATR, ACSE, PA, PV, etc.),
- DUT/BUT Génie biologique, DUT/BUT Hygiène, sécurité, environnement.

Formation continue: 4 places.